



## Compte-rendu du CHSCT du 21 octobre 2022

### ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 7 juillet 2022 ;

Point sur la situation face à la crise sanitaire ;

Suivi des fiches de signalements et des déclarations d'accidents de service et de maladie professionnelle depuis la dernière séance plénière ;

Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail ;

Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention ;

Présentation des nouvelles modalités d'évacuation des bâtiments ;

Vidéosurveillance dans les accueils des CFP ;

Travaux et projets immobiliers ;

Programme et budget 2022 ;

Présentation du Comité Social d'Administration (CSA) et de sa Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT) ;

Informations et questions diverses.

Suite à notre critique sur la place qu'occupent les statistiques à la DGFIP, notre directeur ne considère pas, lui, qu'elles sont l'essence de notre administration. Ce n'est pourtant pas le sentiment des agents dans les services, où on a l'impression qu'elles régissent notre quotidien au travail...

Nous sommes revenus une énième fois sur le « remue ménage » et notamment sur la synthèse qui en a émergé, salmigondis de mesures à prendre sans aucune hiérarchie entre elles. Le problème des effectifs a été largement cité par les agents avant d'être écarté par les organisateurs des groupes de travail, qui n'avaient visiblement pas la consigne de noter la récurrence des propos. De ce fait, il apparaît bien dans les comptes-rendus, certes, mais au même niveau que toutes les autres propositions, même une proposition qui ne serait citée qu'une fois dans un unique GT. Or c'est bien le manque d'effectif qui provoque toutes les difficultés présentes actuellement dans les services. Nous demander de trouver des solutions pour y faire face, c'est scier nous même la branche sur laquelle on est assis !

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, notre directeur a reconnu que les taux de grève en Meuse étaient bien au-dessus du niveau national. Il en a pris acte comme un message que voulaient faire passer les agents, et comme un élément de leurs attentes ou de leurs insatisfactions.





## **Point sur la situation face à la crise sanitaire**

14 personnes ont été positives à la COVID en juillet, 2 en août et 6 en septembre.

Octobre a vu une forte augmentation du nombre de cas, avec 17 agents positifs, alors que le mois n'est pas terminé.

Petits rappels :

- En cas d'absence sur le temps de travail pour effectuer un test, une régularisation sera faite par le chef de service mais l'agent ne perd pas d'heure.
- Si vous êtes cas contact, des journées de télétravail exceptionnel pourront être posées.
- S'il manque des lingettes, du gel hydroalcoolique ou des masques dans vos services, il appartient à votre chef de service d'en faire la demande auprès de la direction.

Nous avons demandé davantage de communication lorsqu'un service est touché par la COVID. En effet, comment interrompre la chaîne de contamination si on ne sait pas qui est malade ?

Nous avons également rappelé au directeur que la santé des agents était de sa responsabilité et que quand un service ou un bâtiment dont les sanitaires sont partagés entre services dénombre 6 agents positifs, il devait envisager sa fermeture temporaire pour protéger les personnels.

## **Suivi des fiches de signalements et des déclarations d'accidents de service et de maladie professionnelle**

Depuis la dernière instance, aucune fiche de signalement n'a été déposée.  
Il y a eu un accident du travail (accident de trajet).

## **Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail**

L'histoire de la fenêtre est enfin terminée ! Pour rappel, une première entreprise était venue, concluant qu'elle n'était pas réparable. Une seconde

en avait proposé le remplacement. La fenêtre avait été acheminée par erreur, par deux fois, dans une autre ville. Enfin arrivée à Bar le Duc, le constat avait été fait qu'elle n'était pas aux bonnes dimensions. Une autre entreprise était intervenue pour faire une petite réparation, suite à quoi la fenêtre était à nouveau fonctionnelle. Mais elle a tout de même fini par être changée récemment, puisque la commande était passée...

Le bureau électrique demandé au SPF-E sera livré début novembre.

La borne à l'entrée du parking du site de Verdun a été déplacée.

Des entrebâilleurs ont été installés sur les fenêtres des bâtiments temporaires de la cité administrative. Trois sont encore en attente.

Un filet anti-pigeons a été installé à Commercy.

Un recensement pour des casques audio devrait être effectué. Ce matériel pourra être demandé par les agents passant beaucoup de temps au téléphone.

## **Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention**

La sécurisation du toit-terrace à Verdun est envisagée, à voir dans quel budget elle sera incluse.

Le retrait de la cloison de Commercy dépend maintenant d'un nouveau prestataire. Les travaux seront peut-être effectués l'année prochaine.

A Montmédy, les divers signalements (volets, accès PMR, mise à disposition du diagnostic amiante...) dépendent de la mairie, qui a été relancée.



## **Présentation des nouvelles modalités d'évacuation des bâtiments**

De nouvelles consignes vont être mises en place. En effet, le système de « guide-file » et « serre-file » préalablement désignés n'est plus d'actualité du fait du télétravail.

Chaque agent, en fonction des présents, pourra être « guide-file ». Le « serre-file » sera de préférence une personne ayant autorité sur les agents pour faciliter leur évacuation.

Une note de service envoyée à tous les agents fixera bientôt les nouvelles modalités d'organisation.

Des exercices d'évacuation incendie vont être remis en place progressivement dans tous les services.

## **Vidéosurveillance dans les accueils des CFP**

Les mesures de sécurité dans les centres des Finances Publiques vont être modifiées. Par mesure de sécurité, elles ne figureront pas sur ce compte rendu public.

## **Travaux et projets immobiliers**

A Commercy, une réflexion visant à déplacer au rez-de-chaussée les bureaux d'accueil du SIP est en cours.

Ils seraient installés à la place actuelle des bureaux de recouvrement et de comptabilité, dont les agents remonteraient au 1<sup>er</sup> étage avec le reste du service. La porte d'accès aux étages serait sécurisée avec un digicode.

Ce projet devrait être mis en œuvre à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

## **Programme et budget 2022**

Les 30 000 euros du budget du CHSCT ont servi cette année à financer :

- des formations secouristes
- des lampadaires d'appoint pour les nouveaux locaux de la cité administrative
- l'analyse des fontaines à eau

- des casques téléphoniques
- une habilitation électrique
- des fauteuils ergonomiques et adaptés
- des bureaux réglables en hauteur
- des rollermouses, repose-pieds et autres matériels ergonomiques.

Vous pouvez retrouver la liste du matériel ergonomique disponible sur demande [sur le site Ulysse Meuse](#).

## **Présentation du Comité Social d'Administration (CSA) et de sa Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT)**

De nouvelles instances de dialogue social suite à la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique vont voir le jour dès l'année prochaine. Les CAPL disparaissent et les CAP Nationales voient leurs compétences modifiées. Les CT et les CHSCT fusionnent pour donner naissance aux CSA (Comités Sociaux d'Administration), comprenant des Formations spécialisées.

Les CSA auront comme attributions : les missions, les emplois, l'organisation des services et les carrières. Les Formations spécialisées s'occuperont de tout ce qui concerne la santé, la sécurité au travail et les conditions de travail.

À l'instar de ce qui s'est fait dans le privé, il s'agit bien d'une régression : moins d'instances prévues (3 obligatoires par an au lieu de 6), dégradation du dialogue social avec moins de représentants du personnel, moins de droits syndicaux et certains membres ne siégeront plus de droit (l'assistante sociale, le médecin du travail, l'inspecteur santé et sécurité au travail, l'assistant de prévention ou le secrétaire animateur du CHSCT).

Nous regrettons également la mise en place brouillonne de cette nouvelle instance. A 2 mois de sa mise en place, de nombreuses interrogations restent sans réponse.



## Informations et questions diverses

Nous avons à nouveau demandé que le nettoyage en profondeur des locaux soit effectués, comme il est prévu dans les contrats des agentes d'entretien, ainsi que dans la loi. Ce sujet est toujours en attente, on espère que le nettoyage aura lieu avant la fin des travaux de la cité administrative à Bar le Duc...

Nous avons demandé à ce que le sens unique devant le SGC de Bar le Duc soit mieux indiqué, des usagers ne le respectant pas.

Nous avons signalé à la direction le risque de glissades potentielles sur la rampe d'accès au SIP/SIE à Bar le Duc, celle-ci étant en bois et non abritée. L'accès à la rampe, actuellement en graviers meubles, sera stabilisé.

Des thermomètres (un par service) seront prochainement distribués.

En l'absence de médecin du travail dans notre département, il vous est possible en cas de besoin d'aller voir un médecin d'un autre département. Vous pouvez demander cette consultation à la direction. Et pour rappel, l'assistante sociale reste disponible pour vous écouter en cas de difficultés.



Vos représentantes,  
Anne LEPAPE,  
et Eve CULTOT